



## Pommier / Poirier

**N°17**  
**09/07/2026**



### Animation filière

Titulaire et zone Aquitaine :  
Emmanuelle MARCHESAN  
**FREDON 47**  
[e.marchesanfredonaqui@laposte.net](mailto:e.marchesanfredonaqui@laposte.net)

Zone Sud Charentes :  
Julia CROMBEZ  
**CIA 17/79**  
[julia.crombez@cmds.chambagri.fr](mailto:julia.crombez@cmds.chambagri.fr)

Zone Limousin :  
Sandra CHATUFAUD  
**CDA 19**  
[sandra.chatufaud@correze.chambagri.fr](mailto:sandra.chatufaud@correze.chambagri.fr)

### Directeur de publication

Bernard LAYRE  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

### La stratégie

#### écophyto 2030

Réduire et améliorer  
l'utilisation des phytos

**Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.**  
**Reproduction partielle  
autorisée avec la mention**  
« extrait du bulletin de santé  
du végétal Nouvelle-Aquitaine  
Pommier/Poirier Edition Centre  
et Sud Nouvelle-Aquitaine N°X  
du JJ/MM/AA »

## Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine

Zone Aquitaine  
Zone Sud Charentes  
Zone Limousin

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](https://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF  
[draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT  
en cliquant sur [formulaire d'abonnement au BSV](#)**

## Ce qu'il faut retenir

### Pommier Poirier

- **Tavelure** : dans les parcelles avec présence de taches, les conditions sèches ne sont pas favorables aux contaminations secondaires, attention cependant aux épisodes orageux.
- **Carpocapse des pommes** : la période à risque élevé d'éclosions de la seconde génération est en cours en zone Aquitaine - Sud Charentes et en secteur Ouest et Sud Limousin.
- **Tordeuse orientale** : la période à risque d'éclosions de la troisième génération est en cours en zone Aquitaine - Sud Charentes.
- **Punaises phytophages** : éclosions en cours, les captures de larves sont majoritaires.
- **Acariens rouges** : à surveiller.

**Organismes de quarantaine** : nouvelles détections sur le territoire français du **scarabée japonais *Popillia Japonica***.

# Données météorologiques

## Zone Aquitaine et Sud Charentes

Les températures moyennes sont restées supérieures aux valeurs de saison depuis le dernier bulletin (températures minimales comprises entre 13 et 26°C et maximales entre 25 à 40°C). Un nouvel épisode caniculaire est en cours depuis ce début de semaine.

Des précipitations orageuses sont intervenues entre le 25 et le 29 juin apportant 3 à 60 mm selon les secteurs.

## Zone Limousin

Depuis le dernier bulletin, des températures minimales comprises entre 12 et 24°C et des maximales entre 26 à 39°C ont été enregistrées. Des précipitations orageuses sont intervenues les 28-29 juin apportant 1.5 à 32 mm selon les secteurs.

## Prévisions (source : Météo France)

Pour les jours à venir, quelques passages orageux sont possibles, le températures devraient baisser progressivement au cours de la semaine prochaine mais elles devraient rester au-dessus des normales de saison.

|                                 | VENDREDI 10                                                                                                              | SAMEDI 11                                                                                                     | DIMANCHE 12                                                                                                              | LUNDI 13                                                                                                      | MARDI 14                                                                                                       | MERCREDI 15                                                                                                     | JEUDI 16                                                                                                                   |
|---------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Ste Livrade sur Lot (47)</b> | <br>21° / 36°<br>▲ 30 km/h<br>80 km/h   | <br>21° / 37°<br>▼ 15 km/h   | <br>21° / 40°<br>▼ 20 km/h              | <br>23° / 36°<br>▼ 10 km/h   | <br>22° / 35°<br>▲ 10 km/h   | <br>23° / 34°<br>▲ 10 km/h   | <br>21° / 28°<br>▲ 15 km/h              |
| <b>Pompignac (33)</b>           | <br>22° / 37°<br>▼ 30 km/h<br>80 km/h  | <br>23° / 37°<br>▼ 15 km/h  | <br>24° / 40°<br>▼ 15 km/h             | <br>22° / 33°<br>▲ 15 km/h  | <br>21° / 34°<br>▲ 15 km/h  | <br>21° / 31°<br>▲ 15 km/h  | <br>19° / 27°<br>▲ 15 km/h             |
| <b>Bergerac (24)</b>            | <br>19° / 39°<br>▲ 20 km/h<br>80 km/h | <br>19° / 38°<br>▲ 15 km/h | <br>18° / 42°<br>▼ 15 km/h            | <br>23° / 37°<br>▲ 10 km/h | <br>22° / 36°<br>▲ 10 km/h | <br>22° / 35°<br>▲ 10 km/h | <br>20° / 27°<br>► 15 km/h            |
| <b>Jonzac (17)</b>              | <br>22° / 39°<br>► 30 km/h<br>75 km/h | <br>21° / 37°<br>► 10 km/h | <br>22° / 40°<br>▼ 15 km/h            | <br>24° / 33°<br>▼ 15 km/h | <br>20° / 34°<br>▲ 15 km/h | <br>21° / 31°<br>▲ 15 km/h | <br>20° / 27°<br>► 20 km/h<br>40 km/h |
| <b>Orthez (64)</b>              | <br>20° / 33°<br>▼ 20 km/h<br>45 km/h | <br>19° / 37°<br>▲ 15 km/h | <br>21° / 40°<br>► 20 km/h<br>45 km/h | <br>21° / 33°<br>▲ 15 km/h | <br>22° / 35°<br>▲ 15 km/h | <br>22° / 31°<br>▲ 15 km/h | <br>21° / 28°<br>▲ 20 km/h<br>40 km/h |
| <b>Voutezac (19)</b>            | <br>19° / 38°<br>▲ 20 km/h<br>80 km/h | <br>19° / 35°<br>► 10 km/h | <br>21° / 38°<br>▼ 10 km/h            | <br>22° / 36°<br>▲ 15 km/h | <br>20° / 36°<br>▲ 10 km/h | <br>21° / 33°<br>► 10 km/h | <br>19° / 27°<br>► 15 km/h            |
| <b>St Yrieix La Perche (87)</b> | <br>18° / 38°<br>▲ 30 km/h<br>80 km/h | <br>19° / 34°<br>▲ 10 km/h | <br>17° / 38°<br>▼ 15 km/h            | <br>22° / 36°<br>▲ 20 km/h | <br>20° / 35°<br>► 10 km/h | <br>21° / 32°<br>▼ 10 km/h | <br>19° / 27°<br>► 15 km/h<br>40 km/h |
| <b>Méasnes (23)</b>             | <br>23° / 38°<br>▲ 20 km/h<br>70 km/h | <br>23° / 36°<br>▲ 10 km/h | <br>22° / 38°<br>▲ 20 km/h            | <br>24° / 38°<br>▲ 15 km/h | <br>21° / 35°<br>▼ 10 km/h | <br>21° / 33°<br>▼ 15 km/h | <br>19° / 28°<br>► 15 km/h<br>45 km/h |

# Pommier - Poirier

- **Stades phénologiques**

Stade grossissement des fruits (BBCH 77 à 79).

- **Tavelure** (*Venturia inaequalis*)

Dans les parcelles où des taches sont observées, des contaminations secondaires sont possibles à partir des taches présentes sur les feuilles et/ou les fruits. Les pluies sont à prendre en compte pour la gestion de ces parcelles.

## Evaluation du risque

Les conditions sèches ne sont pas favorables aux contaminations secondaires, attention cependant aux épisodes orageux.

## Mesures prophylactiques :

La taille en vert (réalisée en dehors des périodes à risques de températures caniculaires qui peuvent induire des brûlures sur les fruits subitement exposés) en éliminant les gourmands les plus vigoureux est efficace pour réduire le nombre de pousses terminales contaminées par la tavelure.

 **Consultez la fiche « [Tavelure du pommier et du poirier](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Oïdium** (*Podosphaera leucotricha*)

Des températures douces et une forte hygrométrie sont favorables au développement du champignon.

## Evaluation du risque

Le risque diminue avec l'arrêt de croissance de la pousse et le maintien de conditions climatiques peu favorables au développement du champignon.

La gestion des parcelles doit s'effectuer en tenant compte de la sensibilité variétale et de l'importance des dégâts observés en 2025.

## Mesures prophylactiques :

Les mesures prophylactiques sont à privilégier en supprimant et brûlant les rameaux atteints.

 **Consultez la fiche « [Oïdium du pommier et du poirier](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Feu bactérien**

Des symptômes de feu bactérien ont été signalés début mai en parcelle de poiriers sur le secteur Lot-et-Garonne, et depuis, aucun nouveau dégât n'a été noté dans ce secteur. Mi-juin, des symptômes ont été observés en parcelle de pommiers sur le secteur de Voutezac en Corrèze.

## Evaluation du risque

Les parcelles sensibles sont à surveiller.

**Des contrôles visuels sont indispensables** pour détecter rapidement toute manifestation de la maladie et supprimer, le cas échéant, les symptômes le plus tôt possible après leur apparition afin d'éviter de nouvelles contaminations (le marquage des zones touchées au moyen de repères type « ruban de chantier » permet de suivre l'évolution des foyers).

Les outils de taille devront être régulièrement désinfectés entre chaque coupe. Il est également recommandé de détruire par brûlage, le jour même, les bois taillés afin d'éviter de nouvelles contaminations par dispersion de la bactérie.

 **Consultez la fiche « [Feu bactérien](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Black Rot (*Diplodia seriata*)**

Les contaminations primaires ont lieu au printemps et sont à l'origine de petits fruits noirs momifiés (source d'inoculum secondaire). Les contaminations secondaires se produisent dans le courant de l'été et de l'automne à la faveur de conditions humides et chaudes. Les variétés Chantecler, Fuji et Braeburn sont particulièrement sensibles.

#### Evaluation du risque

Les conditions sèches ne sont pas favorables. Attention cependant aux épisodes orageux.

- **Maladies de l'épiderme**

Les maladies de l'épiderme (maladies de la suie *Gloeodes pomigena* et des crottes de mouche *Leptothyrium pomi*) sont des maladies occasionnelles qui se manifestent généralement en fin de saison mais qui sont induites beaucoup plus tôt. La contamination débiterait peu après la floraison et les symptômes s'extérioriseraient en fonction d'un cumul d'heures d'humectation durant la période estivale.

#### Evaluation du risque

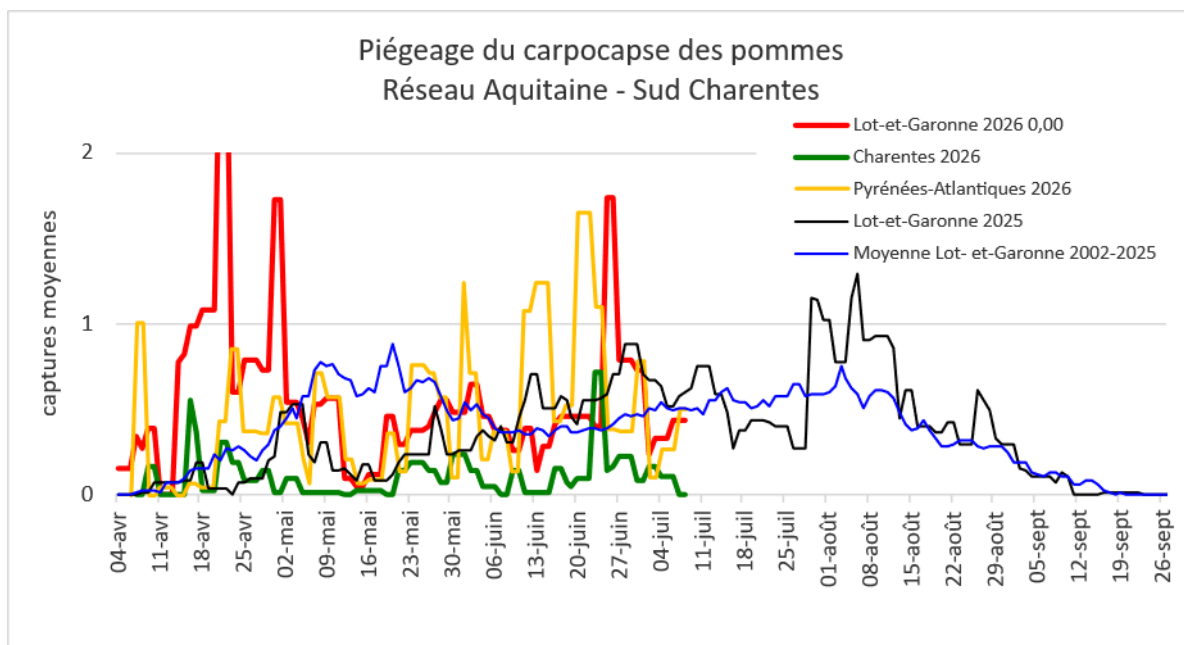
Dans les parcelles sensibles (selon variété, situation pédo-climatique, conduite, type d'irrigation), présentant régulièrement des dégâts, une anticipation des périodes pluvieuses peut être nécessaire pour contrôler ces maladies. Les conditions sèches ne sont pas favorables.

📖 Consultez la fiche « [Les maladies de l'épiderme](#) » du Guide de l'Observateur

- **Carpocapse des pommes (*Cydia pomonella*)**

#### Zone Aquitaine et Sud Charentes

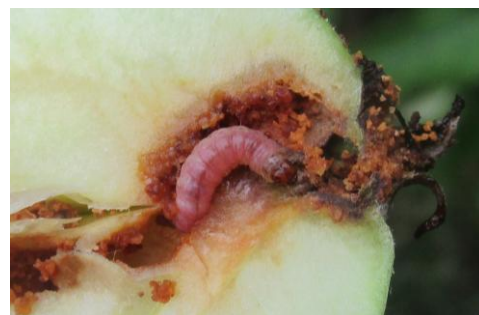
Sur le réseau de piégeage, les prises sont modérées depuis début juillet.



Des dégâts récents significatifs sont notés sur certaines parcelles.

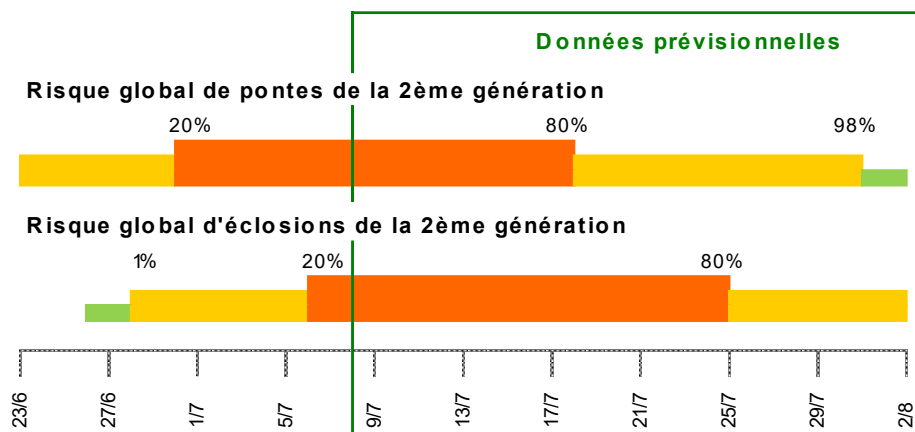
**Données de modélisation :** selon les données du modèle carpocapse des pommes DGAL-ONPV/INOKI®, à ce jour, 55 à 65 % du potentiel de pontes et 35 à 55 % du potentiel d'éclosions de la seconde génération auraient été réalisées. Les pontes pourraient rester soutenues jusqu'aux 16-20 juillet et les éclosions jusqu'aux 23-27 juillet.

Un troisième vol partiel pourrait débuter à partir des 30 juillet-1<sup>er</sup> août en secteurs précoces (Gironde, Lot-et-Garonne), et autour des 7-9 août en secteurs plus tardifs.



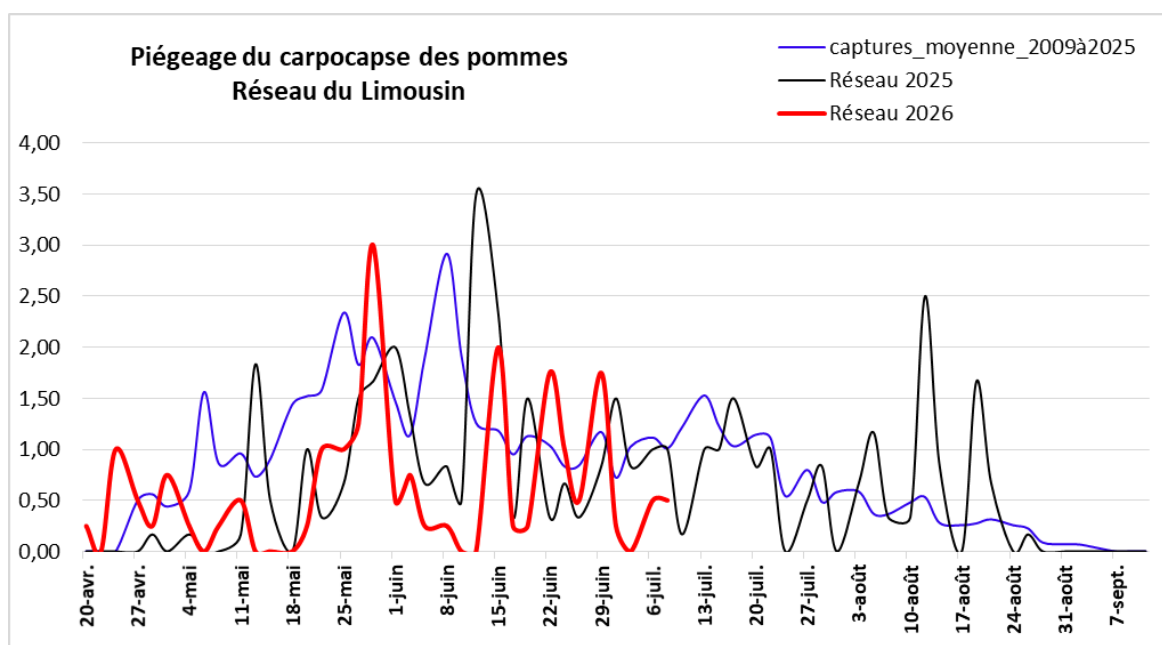
**Larve de carpocapse des pommes**  
(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

## Données de modélisation Carpocapse des pommes



## Zone Limousin

Les captures sont plus faibles depuis début juillet.

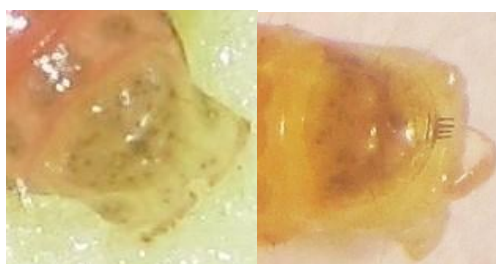


**Données de modélisation :** en zone Limousin, la modélisation indique que, selon la précocité des secteurs, 11 à 49 % des pontes et 4 à 26 % des éclosions de la 2ème génération auraient été réalisées.

### Evaluation du risque

La période à risque élevé d'éclosions de la seconde génération est en cours en zone Aquitaine – Sud Charentes et en secteur Ouest et Sud Limousin ; celle-ci devrait débuter à partir du 19 juillet pour les secteurs plus tardifs du Limousin.

**La gestion des parcelles vis-à-vis de la seconde génération est fonction du niveau d'attaque observé en fin de première génération** (Cf. encadré page 6 du [BSV n°16 du 25 juin 2026](#)).



**Carpocapse des pommes (à gauche) sans peigne anal**

**Tordeuse orientale (à droite) avec peigne anal**

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Les larves de la tordeuse orientale (*Cydia molesta*) et de la petite tordeuse des fruits (*Cydia lobarzewskii*) possèdent un peigne anal qui permet de les différencier de la larve du carpocapse des pommes (*Cydia pomonella*) qui n'en a pas.

**B****Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :**

La gestion des parcelles vis-à-vis du carpocapse des pommes peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle (Cf. [BSV Hors-série spécial confusion sexuelle](#)). Une surveillance régulière des dégâts sur fruits est cependant nécessaire. La période de l'éclaircissage manuel est propice pour noter d'éventuels dégâts. Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

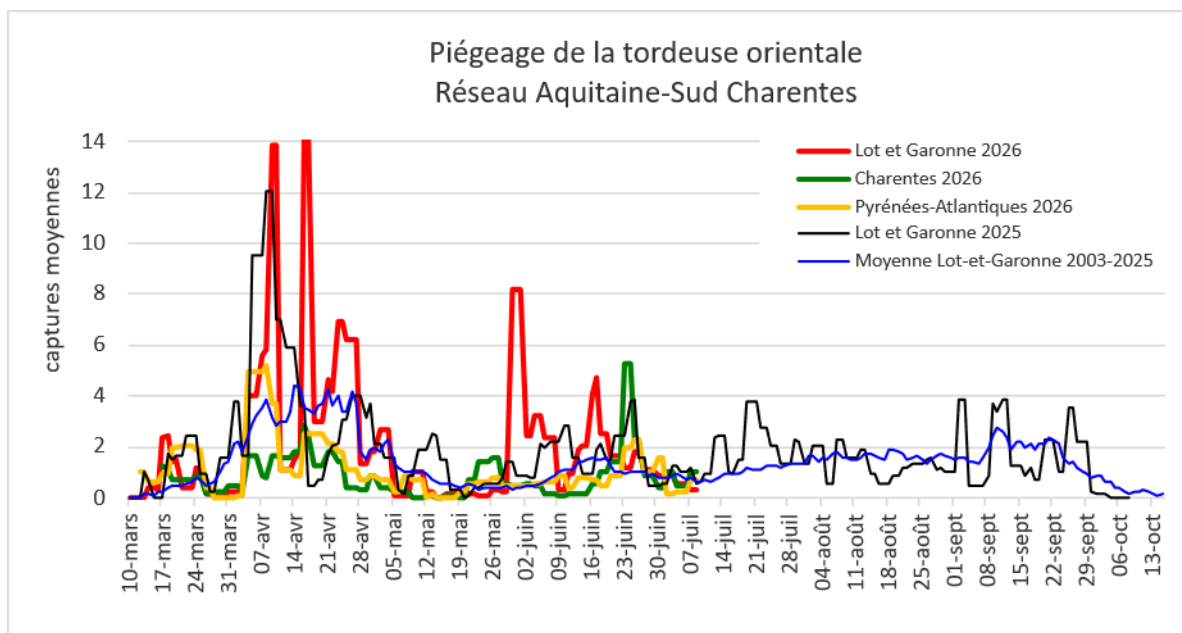
**R****Résistances aux produits de protection des plantes :**

Suite à des prélèvements réalisés en 2018 et 2019, **des dérives de sensibilité vis-à-vis des substances actives Chlorantanilprole, Emamectine et Virus de la granuloze (CpGV-M) ont été détectées en laboratoire**. Cela ne se traduit pas nécessairement pas une baisse d'efficacité en verger, mais il convient d'être attentif à l'efficacité des traitements concernant ces substances actives.

Pour prévenir les risques de résistances, le virus de la granuloze doit être appliqué en utilisant toujours la même souche sur une génération, puis changer de souche pour la génération suivante. Pour plus d'informations sur ce sujet, vous pouvez consulter cet article : [Prévenir l'apparition et le développement de résistances aux produits de biocontrôle](#).

- **Tordeuse orientale du pêcher (*Cydia molesta*)**

**Zone Aquitaine et Sud Charentes** : sur le réseau de piégeage, les captures sont en baisse.



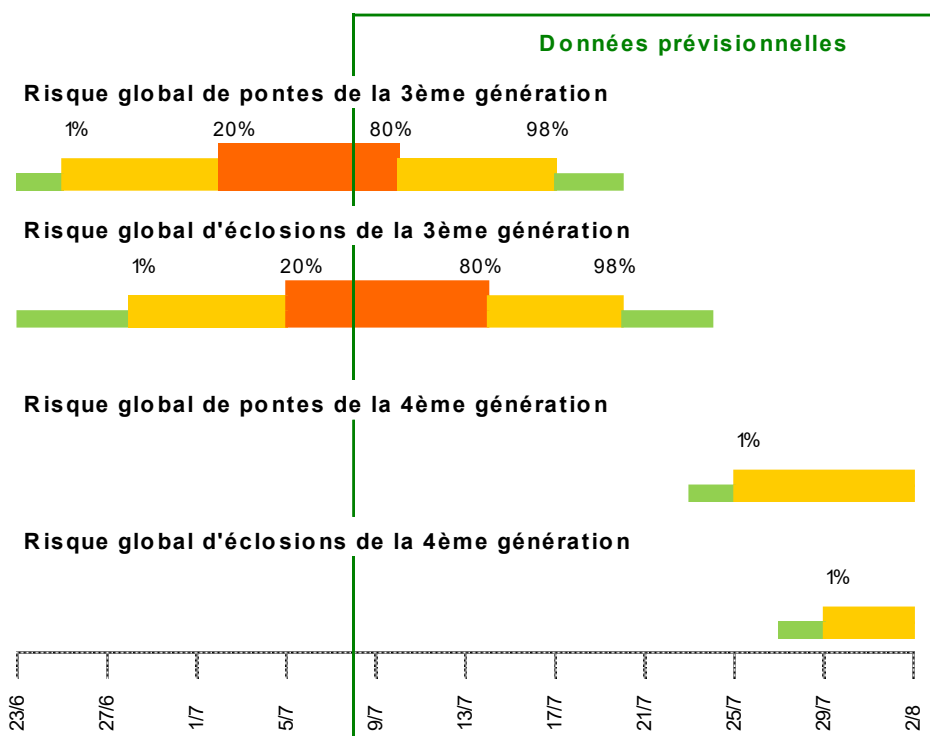
**Données de modélisation** : selon les données du modèle tordeuse orientale DGAL-ONPV/INOKI®, à ce jour, 70 à 80 % du potentiel de pontes et 50 à 60 % du potentiel d'éclosions de la troisième génération auraient été réalisés. Les éclosions de la troisième génération pourraient rester soutenues jusqu'aux 13-16 juillet.

Le quatrième vol pourrait démarrer à compter des 20-25 juillet.

**Evaluation du risque**

La période à risque d'éclosions de la troisième génération est en cours en zone Aquitaine - Sud Charentes.

## Données de modélisation Tordeuse orientale



### B

#### Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tordeuse orientale peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. Une surveillance régulière des dégâts sur fruits est cependant nécessaire.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

#### • Tordeuses de la pelure

Sur notre réseau de piégeage, les captures sont faibles.

#### Seuils indicatifs de risque à partir du piégeage :

- Pour Capua : 40 captures en 3 relevés consécutifs sur 7 jours.
- Pour *Pandemis* : 50 captures et plus dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

En l'absence de piégeage, un contrôle visuel régulier des parcelles peut être réalisé. La période de l'éclaircissage manuel est propice pour noter d'éventuels dégâts.

#### Seuil indicatif de risque à partir du contrôle visuel : 5% d'organes attaqués.

La gestion des parcelles vis-à-vis des tordeuses de la pelure est à réaliser en association avec le carpocapse des pommes.

### B

#### Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle (Cf. [BSV Hors-série spécial confusion sexuelle](#)). Une surveillance régulière des dégâts sur fruits est cependant nécessaire.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

- **La petite tordeuse des fruits (*Cydia lobarzewskii*)**

Sur notre réseau de piégeage installé en parcelles de pommiers, les captures sont faibles. Le vol est cependant en cours sur le réseau installé en parcelles de pruniers mais les captures sont en baisse.

**Evaluation du risque**

La période à risque de pontes et d'éclosions est en cours.

Les dégâts de *Cydia lobarzewskii* se caractérisent par un début de perforation en forme de spirale plus volumineuse que celle du carpocapse. Les galeries creusées par la larve sont toujours propres contrairement à celles du carpocapse qui sont encombrées de déjections.

📖 Consultez la fiche « [Tordeuses](#) » du Guide de l'Observateur

- **Puceron lanigère (*Eriosoma lanigerum*)**

La présence d'adultes de l'hyménoptère parasitoïde de puceron lanigère *Aphelinus mali* et de pucerons parasités (momies noires) est régulièrement observée au niveau des foyers.

**Seuil indicatif de risque :** 10 % de rameaux colonisés par le puceron lanigère. Ce seuil pourra être relevé à 20 % en présence d'*Aphelinus mali*.

**Mesures prophylactiques :**

Sur les parcelles à problème, la taille en vert (réalisée en dehors des périodes à risques de températures caniculaires qui peuvent induire des brûlures sur les fruits subitement exposés) peut permettre de limiter le développement du puceron lanigère et favoriser la gestion de ce dernier.

- **Pucerons verts**

Ces pucerons ont peu d'incidence sauf dans le cas de pullulation pouvant entraîner une production importante de miellat et le développement de fumagine sur fruits. Une gestion spécifique de ces pucerons n'est en général pas nécessaire.

**Seuil indicatif de risque :** 15 % de pousses occupées par du puceron vert pour les jeunes vergers. Pour les vergers en production, la présence de miellat constitue le seuil de nuisibilité.

📖 Consultez la fiche « [Pucerons](#) » du Guide de l'Observateur

- **Psylle du poirier (*Cacopsylla pyri*)**

**Evaluation du risque**

En parcelles infestées, risque de développement de miellat et de fumagine sur les pousses et les fruits.

**Seuil indicatif de risque :** le seuil de nuisibilité est de 10-20 % de pousses occupées par de jeunes larves. En présence de punaises prédatrices telles que *Anthocoris* et *Orius* (15-20 individus pour 50 frappages), ce seuil est porté à 30 %.

**Mesures prophylactiques :**

Afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables.

La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices telles que *Anthocoris* et *Orius*) nécessaire à la réduction des populations de psylle doit être préservée notamment en conservant un environnement favorable.

La suppression des gourmands en situation poussante peut-être envisagée pour diminuer l'attractivité vis-à-vis du psylle.

📖 Consultez la fiche « [Psylles du poirier](#) » du Guide de l'Observateur

- **Acariens rouges**

Les populations d'acariens observées actuellement en vergers sont globalement faibles. Quelques dégâts de tétranyques tisserands ont cependant été notés sur certaines parcelles.

### Evaluation du risque

Les conditions sèches et chaudes peuvent être favorables aux remontées des populations d'acariens. Les parcelles sont à surveiller.

**Seuil indicatif de risque :** en saison, le seuil est de 40 % de feuilles occupées par une forme mobile d'acarien rouge sur poirier et 60 % sur pommier. En présence d'auxiliaires (au minimum 30% de feuilles occupées par des phytoséiides), ce seuil peut être porté jusqu'à 80 %.

📖 Consultez la fiche « [Acariens](#) » du Guide de l'Observateur

### • Punaises phytophages

En parcelles, des adultes et des larves de punaises phytophages sont observées. Quelques piqûres sur fruits sont notées.

Sur le réseau de piégeage punaise diabolique *Halyomorpha halys*, des captures d'adultes et de larves (stades L2 à L5) sont enregistrées. Les prises de larves sont majoritaires. Les captures sont globalement moins importantes qu'en 2025.

### Evaluation du risque

En parcelles sensibles (dégâts observés les années précédentes) il est possible de réaliser des frappages afin de déceler la présence de punaises.

📖 Consultez les fiches « [Punaises phytophages](#) » du Guide de l'Observateur

### • Zeuzère (*Zeuzera pyrina*)

Sur notre réseau de piégeage, le vol est en cours.

### Evaluation du risque

La période à risque d'éclosions est en cours.

Ce ravageur est peu préjudiciable en verger adulte mais il peut causer des dégâts parfois irréversibles sur jeunes arbres et sur-greffages.



### Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles vis-à-vis de la zeuzère peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle (Cf. [BSV Hors-série spécial confusion sexuelle](#)).

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

### • Flatide pruineux (*Metcalfa pruinosa*)

Les stades larvaires évoluent.

Le parasitisme par l'hyménoptère *Neodryinus typhlocybae* commence à être visible. Des larves parasitées (présence de kyste sous l'ébauche alaire de la larve de *Metcalfa* et de cocons) sont observées.

### Mesures prophylactiques :

Afin de limiter son extension, les mesures prophylactiques telles que le débroussaillage des environs très propices (bords des cours d'eau avec ronces et orties...) et le broyage des adventices sont à privilégier.



**Larve âgée de *Metcalfa***  
(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

### • Cicadelles

La présence de cicadelles est notée sur certaines parcelles.

**Les cicadelles blanches** induisent des petites taches décolorées visibles à la face supérieure des feuilles réduisant la surface photosynthétique. En cas d'attaque sévère, elles peuvent impacter le calibre, la couleur et la maturité des fruits. Des excréments noirs brillants peuvent également être visibles sur ces derniers.

Les symptômes engendrés par **les cicadelles vertes** sont différents, ils sont souvent localisés à l'extrémité des pousses, le bord de la feuille jaunit et cette dernière prend la forme d'une cuillère.



**Dégâts de cicadelles blanches et de cicadelles vertes**

(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)

### • Auxiliaires

Des coccinelles, des chrysopes, des forficules et des araignées sont observés.

### • Folletage

Des symptômes importants de folletage (dessèchement du feuillage) sont observés sur poiriers sensibles suite aux températures élevées, notamment sur la variété Conférence.

Ce phénomène lié aux fortes températures associées à une très faible hygrométrie peut être accentué par la présence d'acariens et/ou de phytoptes libres.

#### Mesures prophylactiques :

L'irrigation en début de journée (à éviter sur frondaison dans les zones sujettes au feu bactérien) permet de limiter le phénomène.



**Folletage**

(Crédit Photo : J. Crombez - CIA 17-79)

### • Coups de soleil

De nombreux coups de soleil sur fruits et des brûlures de feuillage sont notés suite aux températures élevées de la dernière décade de juin. Certaines parcelles sont très impactées.



**Coups de soleil sur fruits**

(Crédit Photos 1-2 : J. Crombez - CIA 17-79 / 3 : E. Marchesan – FREDON 47)

## • Organismes de quarantaine

**Popillia japonica** ou scarabée japonais, est un coléoptère originaire d'Asie extrêmement préoccupant compte tenu de ses capacités à s'attaquer à une très grande diversité de végétaux et à proliférer rapidement. Il est classé organisme de quarantaine prioritaire (OQP) dans l'Union Européenne.



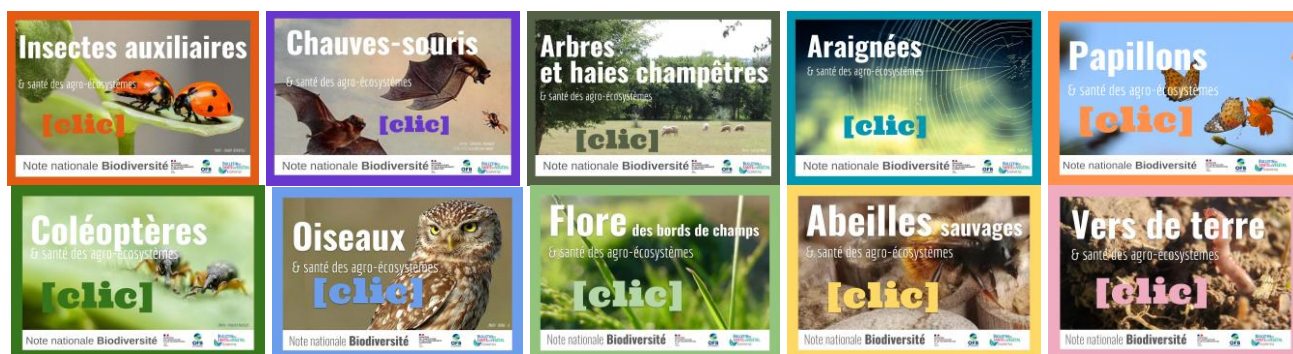
Introduit accidentellement en Italie puis en Suisse, il a été détecté pour la première fois sur le territoire français début juillet 2025 en région Grand-Est. Deux nouvelles détections ont eu lieu en juin 2026 en régions Bourgogne-Franche-Comté et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le scarabée japonais fait l'objet d'une surveillance renforcée sur l'ensemble du territoire afin de permettre une détection précoce en cas d'introduction et la mise en œuvre de moyens de lutte visant à sa rapide éradication.

Consultez la fiche d'alerte éditée par le service régionale de l'alimentation (SRAL) N-A : <https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/popillia-japonica-alerte-au-scarabee-japonais-a2896.html>

**Tout symptôme évocateur de la présence d'organismes nuisibles réglementés doit être immédiatement déclaré en joignant des photos aux services officiels (DRAAF/SRAL NA) par courriel à l'adresse : [sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr](mailto:sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr)**

## Notes nationales biodiversité

Les notes sont accessibles en cliquant sur les images ci-dessous :



**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier – Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes :**  
**Zones Aquitaine et Sud Charentes :** Arvitec, CIA 17-79, CDA 24, CDA 47, FREDON 47, FREDON Nouvelle-Aquitaine, Les 3 domaines et SCICA Castang.

**Zone Limousin :** FREDON Nouvelle-Aquitaine, la Chambre d'agriculture de Corrèze, COOPLIM, LIMDOR, MEYLIM, SICA du Roseix, la Coopérative fruitière de Pompadour, le CFPPA de Saint-Yrieix-La-Perche et l'exploitation du LEGTPA de Brive Voutezac.

**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).**

